

SETTIMANALE CORSU SETTIMANALE CORSU D'INFORMAZIONE

D'INFORM



ÉCONOMIE ET CRISE SANITAIRE

LA CORSE CUMULE... LES VULNÉRABILITÉS

P5 À 8



JEAN-CHARLES GIABICONI **«APRE UNA STRADA NOVA»** INTERVIEW P20

KAMPÀ P2 • ÉDITO P3 • OPINIONS P4

BRÈVES P18

CARNETS DE BORD P22

ANNONCES LÉGALES P9

1,60€

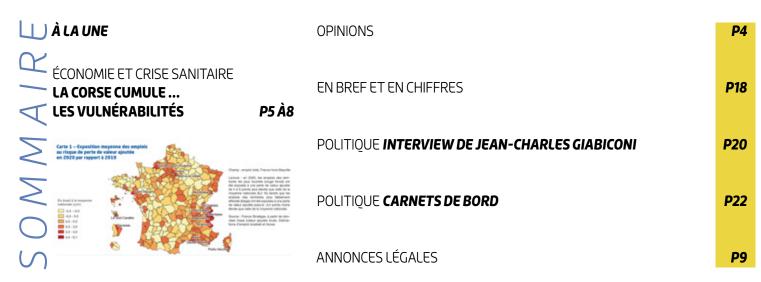




KAMPÀ



ÉDITO



ICN INFORMATEUR CORSE NOUVELLE™

RÉDACTION

Directeur de la publication – Rédacteur en chef:

Paul Aurelli

(Heures de bureau 04 95 32 89 95 – 06 86 69 70 99) journal@icn-presse.corsica

Chef d'édition:

Elisabeth Milleliri

informateur.corse@orange.fr

(Heures de bureau 06 44 88 69 40)

 $\mathbf{1}^{\text{er}}$ secrétaire de rédaction :

Eric Patris

eric.patris-sra@icn-presse.corsica

(Heures de bureau 06 44 88 66 33)

BUREAU DE BASTIA

1, Rue Miot (2^e étage), 20200 BASTIA

Secrétariat Bernadette Benazzi

Tél. 04 95 32 04 40 (Heures de bureau 06 41 06 58 36) gestion@corsicapress-editions.fr

• Annonces légales Albert Tapiero

Tél. 04 95 32 89 92 (Heures de bureau 06 41 58 40 23) AL-informateurcorse@orange.fr

CorsicaPress Éditions SAS

Immeuble Marevista, 12, Quai des Martyrs, 20200 Bastia, Tél. 04 95 32 89 95

Société locataire-gérante des titres et marques Principaux associés: PA, JNA, NCB, JFA, GA, AG, RL, PMLO.

> Fondateur Louis Rioni CPPAP 1125 C 88773 • ISSN 2114 009 Membre du SPHR et de

l'Alliance de la Presse d'Information GénéraleAZ Diffusion 20600 Bastia • Dépôt légal Bastia

AZ Diffusion 20600 Bastia • Dépôt légal Bastia

Voga a rumenzula

In battellu chì passa, pianu pianu quallà...» Un battellu carcu à mullizzu? È parchì micca? Hè in tutti i casi ciò ch'elli si pudariani dì certi, pà truvà una suluzioni à a crisa sempiterna di i rumenzuli in nant'à a nostra isula. S'hè amparatu, ascultendu a radiu RCFM, chì un intraprenadori bastiacciu hà imaghjinatu un prughjettu bellu particulari. Pà falla finita cù a scimità d'intarrà, pruponi di crià un «battellu incineratori», cù una capacità di trattamentu di 500 tunnelati à ghjornu, cù una pulluzioni è un costu menu impurtanti, à sentalu. Ind'i fatti, si trattaria di una navi cù veli, chì righjittaria «solu» 450 tunnelati di CO2 inde l'aria in un annu, contr'à 3000 tunnelati cù u sistema d'oghji, vali à dì u trasportu di i rumenzuli par istrada fin'è i certi d'intarru. Si trattaria di sfruttà soprattuttu i porti, com'è quilli sicundarii, pà spiazzà u mulizzu cù battellucci fin'è quillu più maiò. Un affari chì ùn saria micca gratusi, di sicuru. L'investimentu saria trà 50 è 200 millioni d'auri pà a sucità chì porta u prughjettu. Eppo, c'hè a quistioni di a putenza publica, a Cullittività di Corsica: suvitarà o micca? D'appressu à l'intraprenadori bastiacciu, custaria «solu» à ogni corsu micca di più di 250 auri. Par avà, ùn c'hè nisun ritornu da a parti di l'Agenza di u svilippu ecunomicu (ADEC), nè di u Sindicatu di valurisaizoni di i rumenzuli (SYVADEC). Ma l'intraprinadori bastiacciu ùn si scuraghjisci micca. Ancu s'è 120 impieghi in mari è nant'à a tarra ferma pudariani essa criati, s'è a Corsica ùn voli micca di u so prughjettu, andarà à veda in altrò. Altri paesi d'Auropa, ma dinò tarritorii isulani, com'è Hawaï, cercani suluzioni par ùn intarrà più i so rumenzuli. Sarà què l'avvena di u trattamentu di u mullizzu? Un incineratori à gallu? Vi lasciu rifletta...!■ Santu CASANOVA

Vous aimez écrire et/ou prendre des photos?

Vous avez une bonne connaissance de la vie publique, culturelle, associative et sportive dans votre bassin de vie?

Vous souhaitez mettre en lumière les initiatives qui y voient le jour?

Vous vivez en Centre-Corse, dans le Cap, la région de Vico, celle de Bonifacio ou le Sartenais?

REJOIGNEZ L'ÉQUIPE CLP D'ICN

Écrivez-nous: journal@icn-presse.corsica

LE VRAI TOMBEAU DES MORTS

Remember... Le 30 mars 2020, Jérôme Salomon, condescendant et bretelles remontées, avait, d'une lippe boudeuse, reconnu, transparence de grillage de poulailler oblige, 3 024 décès dus à la Covid. Treize mois plus tard, le bilan, provisoire, de l'épidémie se monte en France à plus de 100 000 humains disparus. Denrées périssables s'il en fut? Certes. D'autant que nous sommes en guerre... Et en guerre, rendre l'esprit est une opération comptable qui préside de façon courante aux échanges bancaires pour des citoyens à l'espérance de vie démonétisée.

Rendre l'esprit... Entre deux vagues d'assaut s'en venant submerger des bastions confinés aux confins de l'infini, entre trois pans de liberté que l'on détricote façon Pénélope, évoquer la mort de feu l'amant de Madame (ou de Monsieur) pour mieux occulter celles de milliers d'anonymes, laisse place à un trop plein d'amertume. Il y aurait tout lieu, dans cette manière de restituer ce que l'on prête un peu vite et sans contrepartie aux humains, d'en user avec tact et mesure. Sauf à savoir, avec certitude, que des *de cujus*, sans scrupule, avaient de leur vivant subrepticement emprunté cet esprit à des tiers mieux nantis. Auquel cas, pour rendre à César un bien usurpé, la justice devrait passer. Et même s'arrêter à l'occasion de la découverte d'un coupable idéal. Au delà - mot hélas de circonstance - associer au bleuet de France le langage du myosotis, observer en soutien aux familles endeuillées une minute d'un vrai silence à l'échelon national, ne serait pas mal venu. Le ministre de la Santé a déclaré que tous les efforts du gouvernement avaient pour l'heure comme principal but d'aller de l'avant pour préserver la vie des Français. Objectif des plus louables. Il faut le souligner. Sans pour autant omettre que, comme pour les triangles rectangles, il est des cas particuliers qui interpellent. Ainsi, doit-on dire que le chien qui tourne en rond pour se mordre la queue, précède ou poursuit l'objet de ses désirs?

Dans l'attente d'une réponse satisfaisante pour l'esprit, ces cent mille morts et ceux qui vont suivre ne devraient pas tomber dans la fosse commune de l'oubli. Le vrai tombeau des morts? C'est le cœur des vivants.

Paulu Santu MUSÉ-PUGLIESI

HUMEUR

QRcode sur Covidburg

armi les aventures de Spirou dessinées par l'immense André Franquin, il en est quelques-unes qui traitent de la dictature et de son absurdité, thèmes obsédants pour le grand défenseur des libertés qu'était le maître belge. Un de ses meilleurs albums s'intitule QRN sur Bretzelburg, dans lequel un radio-amateur se plaignant de parasites déclenche toute l'histoire. Nul ne sait -et pour cause- ce que Franquin aurait pu créer en s'inspirant de la pandémie, mais des parasites, il s'en trouve à la pelle, voire à la pelleteuse dans les réactions à l'annonce de la mise en place expérimentale de Tous anti Covid-Carnet. Il s'agit de pouvoir présenter -sur smartphone ou en version papier- la preuve qu'un test PCR négatif a été pratiqué sur le candidat à l'entrée en Corse. On peut douter de la réelle motivation du gouvernement, et plus encore de sa capacité à offrir un produit qui tienne la route techniquement, mais il ne s'agit ni pour l'heure d'une preuve de vaccin ni d'une énième mesure vexatoire. Rien qui puisse justifier rationnellement la déferlante de tweets affirmant haut et clair que la Corse «merci, mais j'y mets plus les pieds tant qu'il faudra un QR code». À l'origine de ce tsunami de messages azimutés, une des pasionarias de la dénégation et des antivax réunis. En un rien de temps, elle aura réussi à drainer dans son sillage une palanquée de braves gens qui, pour certains nient carrément l'existence d'une pandémie, pour certains refusent comme une diablerie toute idée de vaccin ou de geste barrière, pour d'autres ululent contre l'obligation vaccinale préalable à leur venue sur l'île et pour certains autres encore souhaitent la mort économique - en attendant mieux - à tous ces Corses racistes qui ne sont rien sans le bel argent de M. ou M^{me} Untel, touristes putatifs détenteurs d'un pouvoir d'achat à faire pâlir d'envie MM. Bezos et Musk. On en trouve également qui assurent que jamais ils ne mettront les pieds dans un lieu exigeant un QR code ou un code-barres -oubliant au passage que la pratique est courante dans les hôpitaux depuis nombre d'années, d'autres qui en profitent pour jouer les directeurs de conscience ou laissent à entendre que la Corse n'a pas à être considérée comme une île. D'autres enfin qui regrettent que « les » Corses ne se comportent pas selon des fantasmes et préjugés issus au mieux de Colomba ou Astérix... La gamme est, sinon infinie, du moins très large. Mais tous sans exception partagent deux points communs: ils n'ont pas la plus petite idée de la genèse de ce «pass», de sa vocation à être généralisé à l'ensemble de l'UE ni de ce qu'il représente réellement. Et ils ne redoutent nullement d'exhiber leur ridicule sur la place publique. Pas de quoi nourrir l'ombre d'un regret à l'idée qu'ils ne débarqueront pas cet été.

QRN ou pas, le message a été reçu 5 sur 5 : le «QR code» est à ce jour le plus efficace filtre à timbrés jamais inventé. 🗖 Eric PATRIS

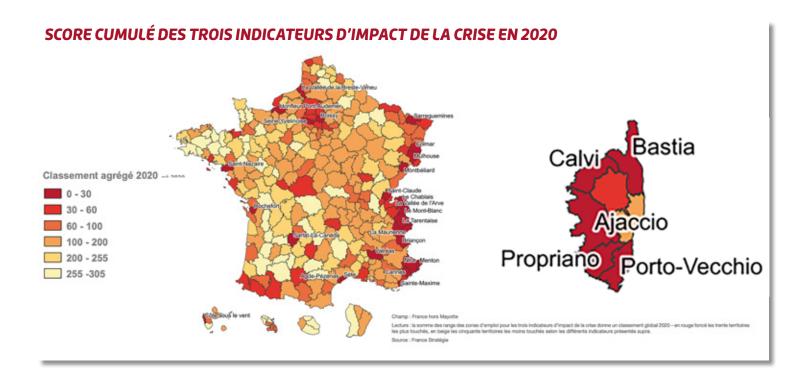
ECUNUMIA

CRISE SANITAIRE

LA CORSE CUMULE... LES VULNÉRABILITÉS



Les conséquences de la crise sanitaire sur l'économie française en 2020 se sont répercutées sur l'ensemble du territoire national, mais à des degrés variables. France Stratégie a analysé l'impact territorial de ce choc économique sur l'emploi. Selon son étude, rendue publique le 16 avril, si certaines régions de l'ouest et du centre de la France ont mieux résisté d'autres ont été plus affectées. C'est le cas de la Côte d'Azur, les Alpes ou encore la Corse.



nstitution rattachée au Premier ministre, France Stratégie a pour objectif de contribuer à la détermination des grandes orientations et des objectifs à moyen et long terme du développement économique, social, culturel et environnemental, ainsi qu'à la préparation des réformes. Elle a publié, le 16 avril, une étude consacrée à l'impact qu'avait pu avoir la pandémie sur l'emploi en 2020, dans les différents territoires (hors Mayotte). L'étude se fonde sur l'examen de trois indicateurs principaux: l'exposition à la perte de valeur ajoutée liée à la composition sectorielle de l'emploi; le taux de recours apparent à l'activité partielle et la variation de l'emploi salarié privé.

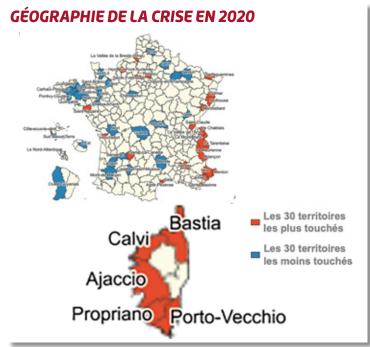
L'indicateur de choc sur la valeur ajoutée est basé sur la composition sectorielle de l'emploi local. De ce point de vue, l'examen révèle des groupes de zones bien plus exposées voire vulnérables que d'autres. Si l'exposition à la perte de valeur ajoutée, en moyenne nationale, est de 8,2 %, certaines zones ont été exposées à une perte qui est jusqu'à 3,4 points moins élevée que cette moyenne tandis que d'autres présentent une exposition supérieure de 4 à 6 points de plus. Les trente zones les moins affectées, qui rassemblent environ 4 % de la population nationale, se situent principalement en Champagne, Bretagne et dans la partie orientale de la Nouvelle-Aquitaine. Les trente les plus affectées, elles, qui représentent 10 % des zones d'emploi et rassemblent par ailleurs près de 10 % de la population française, se trouvent principalement en Île-de-

France, autour de Saint-Nazaire et dans les Alpes, ainsi que dans le quart sud-est de la France. France Stratégie met par ailleurs en exerque quinze zones d'emploi, dont cinq dans les Alpes, qui pâtissent d'une contribution sectorielle à la perte de valeur ajoutée supérieure de 2 points à la moyenne nationale et jusqu'à + 6 points pour la Tarentaise. «La forte concentration des emplois dans l'hébergement-restauration (plus de 15 % contre 6 % au niveau national) explique en partie ce score élevé pour neuf d'entre elles» notent les auteurs de l'étude en précisant que «Cette spécialisation touristique se cumule parfois avec une surreprésentation dans les secteurs du transport et de l'entreposage et dans le secteur de la construction, notamment pour certains territoires alpestres et littoraux». En revanche, seules deux zones d'emploi seraient susceptibles de voir l'impact de la crise amorti de plus de 2 points par rapport à la moyenne nationale: le Nord-Atlantique en Martinique et Lesparre-Médoc en Nouvelle-Aquitaine. «Ces derniers bénéficient d'un poids important du secteur agricole plutôt épargné par les mesures sanitaires (respectivement de 23 % et 18 % de leur emploi dans l'agriculture contre 5 % en France)».

En ce qui concerne la Corse, hormis pour la Plaine orientale et le centre (Ghisonaccia et Corte sont en effet, quoique de peu, sous la moyenne avec, respectivement, - 0,20 et -0,80 point), l'écart avec la moyenne nationale est supérieur. Il varie de + 0,92 point pour Ajaccio à + 3,33 points à Porto-Vecchio (1,03 pour Calvi; + 1,41 pour Bastia et + 1,47 pour Propriano.)

En ce qui concerne la Corse, [...] l'écart avec la moyenne nationale est supérieur. Il varie de + 0,92 point pour Ajaccio à + 3,33 points à Porto-Vecchio (1,03 pour Calvi; + 1,41 pour Bastia et + 1,47 pour Propriano.

ÉCONOMIE



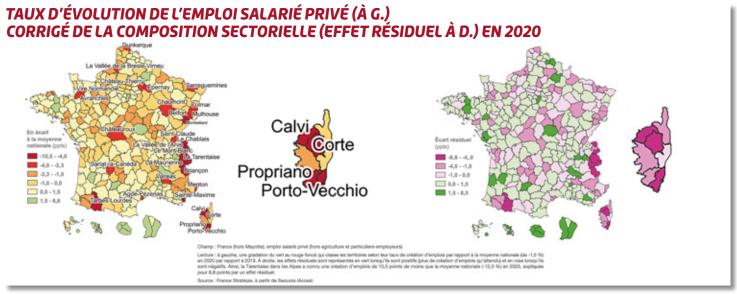


S'agissant du taux de recours à l'activité partielle, qui mesure la part des montants d'activité partielle versés aux salariés du privé, rapportés à la masse salariale totale brute versée, France Stratégie pointe le fait que l'Île-de-France, les régions Paca, Auvergne-Rhône-Alpes et Corse rassemblent dix-huit des trente territoires les plus touchés, qui, en grande partie, sont également ceux ayant subi une forte perte de valeur ajoutée, alors qu'aucune zone d'emploi de l'Ouest ne figure parmi celles qui ont le plus mobilisé ce dispositif, «ce qui recoupe l'analyse menée sur l'indicateur de perte de valeur ajoutée ». Encore que, tempèrent les auteurs, «Certaines zones d'emploi moins exposées à la perte de valeur ajoutée apparaissent toutefois parmi les plus mobilisatrices de l'activité partielle: Royan en Nouvelle-Aquitaine, Meaux en Île-de-France, Foix-Pamiers en Occitanie, Pontarlier en Bourgogne-Franche-Comté, et Corte et Ghisonaccia en Corse». Avantage de l'indicateur de recours à l'activité partielle, celui, tout comme l'indicateur de création d'emplois, d'être observable secteur par secteur, ce qui permet de décomposer l'indicateur entre un effet de structure lié à la composition sectorielle de la zone d'emploi et un effet résiduel qui, lui, incorpore non seulement l'incidence de sous-secteurs spécifiques mais aussi des caractéristiques propres aux territoires comme la taille des entreprises implantées localement ou le niveau de qualification de la main-d'œuvre. Or il s'avère que la composition sectorielle explique 60 % de l'hétérogénéité du taux de recours à l'activité partielle entre zones d'emploi

en 2020 et ne constitue donc pas, à elle seule, une explication suffisante. Toutefois, dans les territoires à forte ou très forte vocation touristique, cette composition sectorielle locale «est le principal déterminant du choc et les effets résiduels sont faibles voire négatifs». C'est le cas pour la Tarentaise et le Mont-Blanc dans les Alpes ainsi que, en Corse, pour Porto-Vecchio: «Pour ces zones d'emploi, l'effet de structure défavorable provient du poids très important de l'hébergement et de la restauration dans le tissu économique local, dont le taux de recours à l'activité partielle figure parmi les plus élevés au niveau national». En revanche, dans les autres zones d'emploi de Corse (Calvi, Propriano et Ajaccio) l'effet résiduel augmente l'impact de la crise: «Dans ces zones d'emploi, le choc sectoriel se révèle donc plus fort qu'en moyenne sur le territoire national».

Malgré les mesures prises par le gouvernement, l'emploi salarié privé (hormis dans l'agriculture) s'est réduit de 1,5 % en 2020 par rapport à 2019 sur l'ensemble du territoire national. En effet, seules vingt-cinq zones -dont dix dans les Dom- ont créé de l'emploi, la palme allant à Laon dans les Hauts-de-France en 2020, où le taux de croissance de l'emploi salarié privé a augmenté de 6,7 %. Les autres zones, en revanche, ont détruit des emplois. Alors que, de manière générale, la façade Atlantique semble mieux résister, trente-six zones voient l'emploi salarié privé se contracter de plus de 2 points au-dessus de la moyenne nationale.

«L'effet de structure défavorable provient du poids très important de l'hébergement et de la restauration dans le tissu économique local, dont le taux de recours à l'activité partielle figure parmi les plus élevés au niveau national»



Quoique la Corse soit considérée comme particulièrement pourvue en emplois publics, certaines de ses zones (Calvi, Porto-Vecchio) présentent également une proportion d'indépendants (hors agriculture) supérieure à 15 %

Parmi les quinze territoires ayant détruit le plus d'emplois (plus de 3,5 points au-dessus la moyenne nationale qui est donc de 1,5 %) quatre territoires corses: Calvi (- 9,7 % plus fort taux de perte derrière La Tarentaise qui est à - 12 %), Porto-Vecchio (- 7,7 %), Corte (- 6,3 %) et Propriano (-5,9 %). La composition sectorielle, relève France Stratégie, «explique en moyenne 17 % de l'écart au national. La surexposition de ces zones au choc provient donc largement d'un effet résiduel négatif ».

Le score cumulé des trois indicateurs d'impact pris en compte dans l'étude met en évidence trente zones tout particulièrement malmenées par la crise, inégalement réparties sur le territoire, qui représentent environ 8 % de la population nationale. La plupart sont des zones touristiques ou fortement orientées vers l'industrie ou les services de transport -certaines combinant ces caractéristiques- et sont présentes dans les hauts des classements des trois indicateurs d'impact pris séparément. Cinq d'entre elles sont situées en Corse: celles d'Ajaccio, Bastia, Calvi, Porto-Vecchio et Propriano. Or, au-delà des établissements dans l'hébergement-restauration, les secteurs de la construction (20 % et plus à Calvi, Propriano et Porto-Vecchio) et du commerce et réparation d'automobiles (20 % et plus à Bastia, Ajaccio, Calvi, Propriano et Porto-Vecchio) concentrent de nombreux emplois et ont été presque complètement à l'arrêt lors du premier confinement.

Ainsi, dans l'ensemble, les conséquences de la crise apparaissent plus fortes dans l'est et le sud de la France, et en Îlede-France, quand toute la façade atlantique et le centre de la France paraissent relativement épargnés. Les auteurs de l'étude observent qu'au total, la densité de population d'une zone d'emploi ou le nombre d'habitants de son agglomération principale ne sont pas significativement reliés à l'ampleur du choc économique subi. Ils notent en revanche que si l'emploi public - peu affecté par la crise- peut être vu comme un facteur de stabilité, le poids des indépendants sur un territoire consti-

tue à l'inverse une source de risque supplémentaire. «Globalement, la proportion d'indépendants est corrélée positivement avec le score cumulé d'impact de la crise. Autrement dit, en moyenne, les zones d'emploi les plus affectées en 2020 sont également celles où la part d'indépendants est la plus élevée. C'est particulièrement le cas dans le sud du pays, spécialisé dans le tourisme ». Et quoique la Corse soit considérée comme particulièrement pourvue en emplois publics, certaines de ses zones (Calvi, Porto-Vecchio) présentent également une proportion d'indépendants (hors agriculture) supérieure à 15 %. Par ailleurs, certaines zones parmi les plus touchées cumulent les sources de vulnérabilité, notamment sur le littoral méditerranéen: déjà fragilisées par le chômage en 2019, elles présentent un faible niveau de vie médian. C'est le cas, par exemple, de Calvi. Au total, concluent les auteurs, «un petit nombre de zones d'emploi concentre les difficultés, de nouvelles s'ajoutant aux fragilités structurelles du territoire. Que ce soit en termes de niveau de vie, de chômage, ou d'impact de la crise, le littoral méditerranéen en particulier se révèle fortement fragilisé, de nombreuses zones y cumulant les vulnérabilités ». Aussi, tout en préconisant de réitérer «l'exercice mené dans cette note avec une vision prospective, car les territoires les plus fragilisés en 2020, marqués par le confinement strict du printemps, ne seront pas forcément les mêmes que ceux fragilisés en sortie de crise» avancent-ils l'idée que «les spécificités de ces territoires pourraient être prises en compte dans la définition de l'accompagnement de sortie de crise, afin de prévenir un approfondissement des inégalités territoriales». Une opinion qui cela dit, n'engage qu'eux et n'a pas «vocation à refléter la position du gouvernement ». Aussi, peut-être serait-il bon que les territoires cumulant les sources de vulnérabilités mènent une réflexion sur la manière de repenser leur économie, et ce sans trop tarder ni attendre tout d'un éventuel coup de pouce. Mais c'est une autre histoire.



Bulletin d'abonnement

À remplir et à retourner sous enveloppe affranchie à : ICN CorsicaPress éditions • Immeuble Marevista • 12, Quai des Martyrs • 20200 Bastia

4		1	
D'AG	ILA	2	
D'AGI À LIS	ULA	3 1	1
	2,0000	CHARGE	

JE M'ABONNE				
Pour un an à la version papier pour 60 €	Pour un an à la version web pour 30€			
Pour un an à la version papier pl	us version web pour 65 €			
NOM: PRÉNOM	;			
ADRESSE :				
CODE POSTAL : VILLE :				
Pour recevoir la confirmation de mon abonnement et les information de mon abonnement et les informations de mon abonnement et les inf	mations liées à mon compte client,			
EMAIL:				
Je désire recevoir gratuitement la newsletter d'ICN J'accepte de recevoir les informations d'ICN □ Oui □ Non et de ses partenaires □ Oui □ Non	Date et signature obligatoires			
Ci-joint mon règlement par :				
Chèque à l'ordre d'ICN Carte bancaire N°: Les 3 derniers chilfres au dos de votre carte bancaire	CARGULADDESS ÉDITIONS SAS , DES BASTIA 528 790 033			





EN BREF ET EN CHIFFRES

RECYCLERIE MOBILE DU GRAND BASTIA

Trois nouveaux territoires desservis

À compter de ce mois d'avril, le Syndicat de valorisation des déchets de la Corse (Syvadec) étend le périmètre de la recyclerie mobile mise en service le 4 novembre 2020 à l'attention des particuliers du Grand Bastia dans le cadre d'un partenariat avec la Communauté de communes Marana-Golo et la Communauté d'agglomération de Bastia. Désormais, ce dispositif de proximité gratuit, qui bénéficie du soutien financier de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe) et de l'Office de l'environnement de la Corse (OEC), concerne trois autres territoires: les intercommunalités du Cap Corse, de la Castagniccia-Casinca et Pasquale Paoli. Il desservira les communes de Luri, Barchetta, Venzolasca et Francardo, à raison de deux passages par mois dans chacune d'elles. Constituée de six bennes (cinq de 6 m³ et une de 30 m³], qui accueillent les différents types de



noto syv

PANDÉMIE ET DÉPLACEMENTS

La Corse expérimente TousAntiCovid Carnet

L'an passé, l'idée – avancée notamment par l'exécutif régional corse ou le président de la Région autonome de Sardaigne – de sécuriser les déplacements, notamment touristiques, en les conditionnant à la réalisation de tests de dépistage du Covid faisait pousser des hauts cris de toutes parts, quand bien même certains prédisaient que l'idée finirait bien par s'imposer à grande échelle. De fait, le 17 mars dernier, la Commission européenne a fait la proposition d'un «certificat vert numérique» visant à permettre, de manière sécurisée, la circulation des personnes entre les pays de l'Union européenne. Le gouvernement français, pour s'inscrire dans cette démarche, a choisi de lancer TousAntiCovid Carnet et de proposer trois types de certificats: le certificat de test négatif, le certificat de rétablissement de la Covid-19 et l'attestation de vaccination. L'objectif affiché est de «rendre la vérification des certificats interopérable au niveau européen avant le 17 juin, puis plus largement à l'international autour de standards communs». Cela se traduit par la certification officielle, depuis le 19 avril, des fiches résultats de tests RT-PCR et antigéniques négatifs et positifs ainsi que des attestations de vaccination à compter du 29 avril. Les fiches de résultats de tests et preuves de vaccination réalisés en France sont désormais authentifiées avec un Datamatrix, sorte de QR code destiné à éviter les fraudes possibles liées à la présentation de faux résultats de tests. Cette preuve numérisée peut être stockée dans l'application TousAntiCovid, mais le document restera également disponible au format PDF et papier. C'est sur des vols à destination de la Corse que débute l'expérimentation de l'utilisation de la fonctionnalité TousAntiCovid Carnet avant d'être étendue aux vols vers les Outre-Mer. ■ AN

Les chiffres de la senate de la

personnes ont pris part au scrutin pour désigner les représentants syndicaux des salariés des TPE et des travailleurs à domicile, soit un taux de participation national de 5,44 % contre 7, 35 % lors de la précédente élection. En Corse où, sur 32787 inscrits, 1775 personnes ont voté, soit un taux de participation de 5,41 %, le Syndicats des travailleurs corses (STC) est une fois encore arrivé en tête. Il a obtenu 54,05 % des suffrages exprimés.

T7 % de la senalia

des chefs d'entreprise français ont adapté ou ajouté de nouvelles offres de produits ou services à leur activité un an après le premier confinement, selon une étude Vistaprint réalisée avec l'institut OnePoll. 60 % ont créé un site web vitrine ou accru leur visibilité en ligne en créant des comptes sur les réseaux sociaux, 40 % ont effectué au moins un changement important pour s'adapter à la pandémie [e-shop, livraison ou service click and collect].



place pour la France, sur un classement de 102 pays établi au 13 mars 2021 par le think tank Lowy Institute de Sydney qui évalue leurs performances en matière de gestion de la pandémie. En tête du classement, ex-æquo, le Bhoutan et la Nouvelle-Zélande. La France se situe derrière la Belgique et devant la Turquie. Lors d'un précédent classement, au 9 janvier 2021, elle était 73° sur 98 pays. Aucun doute, il y a un très net mieux.

EN BREF ET EN CHIFFRES

BICENTENAIRE DE LA MORT DE NAPOLÉON

Ajaccio reporte une partie de sa programmation

Afin de commémorer le bicentenaire de la mort de Napoléon Bonaparte, la Ville d'Ajaccio avait prévu un programme associant festivités, conférences, concerts, expositions, reconstitutions historiques ou concours culinaires, qui devait débuter le 10 avril. Toutefois, la situation sanitaire et le cadre réglementaire instauré pour y faire face sont venus bouleverser ce calendrier. Le 20 avril, la municipalité, l'Office intercommunal de tourisme du Pays ajaccien ainsi que leurs partenaires ont donc dû annoncer qu'ils se trouvaient contraints de reporter certains des événements programmés jusqu'au 15 mai 2021. C'est le cas par exemple de l'exposition Dans le marbre et dans l'airain, la mémoire des Bonaparte en Corse, qui aurait dû débuter le 10 avril à la maison Bonaparte, du concours culinaire Napoléonien prévu les 12, 13,15, 16 avril, de l'ensemble des festivités du 5 mai, date anniversaire de la mort de Napoléon à Sainte-Hélène ou des diverses conférences prévues entre le 4 et le 7 mai. Les seules conférences accessibles pour l'heure dans le cadre de la commémoration, sont donc celles, virtuelles, programmées par la présidence de l'Assemblée de Corse, les 27 avril et 4 et 11 mai. S'agissant du programme de la Ville d'Ajaccio, de nouvelles dates seront fixées en fonction des décisions annoncées par le gouvernement. AN

RECHERCHE

Antoine Aiello et Stella Mare distingués par le CNRS



Antoine Aiello, directeur de la plateforme Stella Mare, spécialisée dans l'ingénierie écologique marine et littorale, a reçu la médaille de l'innovation du Centre national de la recherche scientifique (CNRS). Décernée depuis 2011, cette médaille honore une recherche exceptionnelle ayant conduit à une innovation marquante sur le plan technologique, thérapeutique ou social, valorisant la recherche scientifique française. Elle récompense l'ensemble des travaux d'Antoine Aiello pour la création et le développement, ces dix dernières années, de la plateforme scientifique Stella Mare, située près de Bastia, en Corse. Créée en 2011 sous l'égide de l'Université de Corse et rattachée à l'Institut écologie et environnement (INEE) du CNRS, Stella Mare associe chercheurs et professionnels de la mer pour une gestion durable des ressources halieutiques, autour de programmes de recherche innovants dans le domaine de la pêche et de l'aquaculture à l'échelle de l'Europe. Son équipe, composée d'une cinquantaine d'ingénieurs, techniciens, enseignants-chercheurs et informaticiens, mène des études qui ont notamment trait à l'évaluation des stocks, l'analyse des interactions au sein de l'écosystème et la maîtrise des processus de reproduction et d'élevage de différentes espèces locales. Son pôle technologique de 1600 m² comprend laboratoires, écloseries et salles d'études. L'objectif est de favoriser une pêche écoresponsable et une aquaculture durable, valoriser et diversifier les productions sur des espèces issues du littoral corse, gérer les ressources naturelles en vue d'une exploitation raisonnée. Les travaux conduits au sein de la plateforme ont ainsi permis la maîtrise de la reproduction de l'oursin violet, de l'huître plate, du homard, du denti et d'espèces menacées de disparition comme le corb. D'autres travaux sont actuellement menés, notamment sur la patelle géante, dont la Corse demeure l'un des derniers gisements au monde. Ces avancées concrètes positionnent la Corse comme une région pilote en Europe dans le domaine de l'écologie marine: depuis 2019, Antoine Aiello est expert auprès du Comité économique et social européen (CESE) dans le cadre des travaux menés sur la bioéconomie bleue. AN

Les chiffres de la sennaire

policiers et gendarmes supplémentaires déployés sur l'ensemble du territoire français d'ici la fin 2022, a annoncé Emmanuel Macron. Dans un entretien accordé au Figaro, il a précisé que l'essentiel de ces nouveaux policiers ira directement en sécurité publique, sur la voie publique. En Haute-Corse, a indiqué la préfecture, à la suite de l'arbitrage du ministre de l'Intérieur, les postes de policiers créés sur l'année 2021 seront au nombre de 15, pour la circonscription de sécurité publique de Bastia.

euros collectés lors de la 17e édition de la campagne nationale Une jonquille contre le cancer, organisée par l'Institut Curie, du 9 au 21 mars dernier. Pour cette édition 2021, principalement organisée en numérique afin de s'adapter au contexte sanitaire, l'objectif était de 700 000 euros. Cette somme, la plus importante jamais atteinte, permettra de financer des projets dans le domaine de l'intelligence artificielle et des big data.

Les chiffres de la semaine

euros collectés du 13 au 28 mars 2021 au profit de l'association Ligue contre le cancer par les établissements E. Leclerc d'Ajaccio, avec le concours du comité de la Corse-du-Sud de la Lique contre le cancer et le soutien de Noémie Leca, Miss Corse 2020. La collecte a pour but de soutenir la recherche contre les cancers pédiatriques et financer une partie du programme Enfants, Adolescents, Jeunes adultes et cancer de l'association.

PULITICA



Sans la crise sanitaire, Jean-Charles Gabiconi aurait pu célébrer le premier anniversaire de son accession à la tête de la 5^e ville de Corse. La Covid en a décidé autrement. Même s'il a remporté les élections avec 63,9 % des voix le 15 mars 2020, ce n'est que le 24 mai qu'il a pu prendre officiellement les rênes de la mairie et installer le nouveau conseil municipal. Jusque-là - et après la démission de Sauveur Gandolfi-Scheit qui présidait aux destinées de la commune depuis 1976 sans interruption - c'est son premier adjoint, Ange-Paul Peretti, qui avait assuré la continuité de gestion.

Propos recueillis par Claire GIUDICI

Comment avez-vous vécu ces onze premiers mois de mandat?

S'il y a de l'enthousiasme dans la mise en œuvre des projets prévus, de l'engagement dans tout ce que nous avons à réaliser, la pandémie a compliqué et complique encore sérieusement les choses. Elle est une préoccupation constante, aussi bien dans l'exercice de nos fonctions que pour les habitants qui ont à souffrir de cette situation. Nous avons d'ailleurs mis en place une cellule sociale et avons pu constater à quel point elle répondait à un besoin. Maria Garoby, adjointe déléguée aux affaires sociales, et Annonciade Mattei, agent communal référente en la matière, assument ces missions. De plus, une assistante sociale de la Collectivité de Corse (CdC) est présente en mairie tous les mardis matin et une permanence juridique se tient tous les premiers jeudis de chaque mois pour répondre aux attentes des Bigugliaises et des Bigugliais. Notre ville compte également de nombreux socio-professionnels impactés par la fermeture de leurs établissements, de leurs activités. Dans la mesure de nos moyens, nous essayons de les soutenir

et nous avons voté une réduction de 20 % de la taxe locale sur les enseignes. Puis il y a l'espace culturel Charles-Rocchi, dont la programmation a été interrompue brutalement en octobre dernier et qui n'a plus pu ouvrir ses portes pour accueillir des spectacles. Même si, fort heureusement, les ateliers artistiques ont pu recevoir un public, moins nombreux cependant qu'il n'aurait dû l'être. Il en a été de même pour la médiathèque.

Être le maire nationaliste de la 5^e ville de Corse qu'est-ce que ça implique?

D'être au service de tous les habitants, de quelque bord qu'ils soient. Et surtout d'être à l'écoute de chacune et de chacun. Nous avions placé la démocratie participative au cœur de notre action communale, et nous avons pu constater combien les gens étaient désireux de donner leur avis, d'être entendus. C'est dans ce cadre, par exemple, que nous les avions invités à participer à la consultation sur le réaménagement du carrefour de Tragone (Rond-point



N° 4» sur la T11]. Même si les travaux ne nous incombent pas, il était important de connaitre la position des riverains. C'était à la fin du mois de septembre dernier, avant le deuxième confinement: ils ont été plus d'une soixantaine à se déplacer dans la salle de spectacle de l'espace culturel. Les échanges avec François-Xavier Ceccoli ingénieur en charge du projet à la CdC, ont été particulièrement enrichissants! D'autres réunions se sont tenues, concernant le pont-gué du Bevinco, si dangereux en cas d'inondations mais si précieux, notamment pour les agriculteurs. Puis il y a eu des opérations de ramassage des déchets le long des axes routiers, la création d'une association, Biquglia per tutti, pour faire le lien entre la population et le conseil municipal, etc. En raison des mesures sanitaires, les réunions ont malheureusement dû être suspendues. La crise du Coronavirus nous limite sur ce point, mais elle n'a pas entamé notre volonté d'aller vers une participation constructive de tous.

La gestion de la ville avait été épinglée par la Chambre régionale des comptes. Quelles modifications ce rapport a-t-il entrainé dans vos projets? Le déficit en logements sociaux vous conduit aussi à faire face à des pénalités...

Nous nous reposons sur ses préconisations et en tenons compte le mieux possible. Durant nos premiers mois de mandature, nous avons réussi à réaliser plus de 700 000 euros d'économies. Nous avons réorganisé les services, ce qui a permis, à effectif constant, d'aller vers plus d'efficacité et d'instaurer une meilleure ambiance de travail. Nous avons réactivé les régies pour éviter des frais de prestations extérieures: on peut estimer à 20 % au moins la réduction des dépenses de fonctionnement. La Chambre régionale des comptes avait insisté sur les problèmes de gestion du centre culturel. Les programmations prévues n'ont pu être maintenues, mais le travail amorcé par nos équipes sous l'impulsion de François Leonelli, adjoint à la culture, et d'Alain Gherardi, le nouveau directeur, nous ont permis de passer d'une situation de déficit chronique à un prévisionnel excédentaire. J'ajoute qu'il existe pour les centres culturels, notamment à la CdC, des dispositifs d'aide qui n'avaient jamais été actionnés. Cette année, nous avons comblé cette lacune en obtenant une subvention de 100 000 euros. Ce qui fait réfléchir sur les sommes perdues, ne serait-ce que ces cinq dernières années. Concernant le déficit en logements sociaux, après une première entrevue avec le préfet de la Haute-Corse, nous avons établi un plan triennal de construction afin de rattraper le retard et obtenu une réduction de 50000 euros sur l'amende. Nous verserons 130 000 euros au lieu des 180 000 dus annuellement.

Ce contexte morose a-t-il eu un impact sur la réalisation des projets annoncés durant votre campagne?

Non. Nous maintiendrons le cap. La maîtrise du budget nous permet notamment de lancer les études relatives à des projets importants tels que le pont du Bevincu, la voie douce prévue entre le quartier d'Orale et A Casa Cumuna mais aussi la création d'une salle omnisports, d'une cuisine centrale, etc. D'autant qu'en parallèle, nous avons entrepris les recherches de financements. En l'espace de quelques mois, la ville a investi 60 % de plus qu'en 2019. Par ailleurs, les régies communales, composées d'agents municipaux, nous ont permis de réaliser sans surcoût des travaux à notre portée: rénovation des écoles, des sites sportifs... Concernant les chantiers plus importants, je tiens à souligner que la mise en concurrence sera la règle, comme le préconise d'ailleurs la Chambre régionale des comptes.

Vous envisagez de donner plus de poids à la langue corse au sein de la commune par la création d'une classe immersive associative...

Pas seulement. Dès notre prise de fonction, nous nous sommes employés à mettre la langue corse en avant et l'une des premières délibérations du conseil municipal a consisté à adopter le principe d'une ratification de la charte de la langue corse. Lors de la visite de Saveriu Luciani, président de l'Office d'équipement hydraulique de la Corse (OEHC) mais aussi conseiller exécutif en charge de la langue corse, nous avons pu recenser tous les dispositifs d'aides pour que l'extension du bilinguisme soit la plus large possible. Biguglia veut se donner les moyens de son ambition et combler progressivement son retard. Concernant la classe immersive, nous avons bien entendu répondu favorablement à la sollicitation de l'association Scola Corsa, adhérente du réseau national d'écoles immersives Eskolim. Elle devrait ouvrir ses portes dès septembre 2021.

Un des principaux problèmes de l'île concerne les déchets. Comment allez-vous procéder dans votre commune?

Ce domaine relève de la communauté de communes et du Syvadec mais, avec Fréderic Rao, notre adjoint à l'environnement, concernant le tri sélectif nous menons des actions dans les écoles, dans les commerces, dans les lieux publics. Nous avons aussi installé des points de collecte supplémentaires. En complément de la recyclerie mobile du Syvadec qui prend en charge les encombrants, dans une commune dont 80 % de la population vit en habitat individuel, nous avons aussi mis en place une collecte des déchets verts.

Pour atteindre tous vos objectifs, envisagez-vous une hausse des impôts locaux?

Non! Nous tenons nos engagements dans ce domaine. C'est à travers des efforts de gestion et par la recherche de financements que nous parviendrons à aller au bout de nos objectifs. C'est la voie que nous avons choisie.

Serez-vous présent sur une liste aux territoriales?

Depuis l'élection de Paulu-Santu Pariggi au Sénat, je siège à l'Assemblée de Corse et j'ai fait acte de candidature auprès des instances de Femu a Corsica pour la prochaine échéance territoriale. Il m'est difficile d'en dire plus pour le moment ■

CARNETS DE BORD

CARNETS DE BORD

LE RÊVE DE THOMAS PESQUET, LES LOIS ET LA GAUCHE

par Béatrice HOUCHARD



n espère que l'événement ne chagrine pas trop Léonore Moncond'huy, maire de Poitiers depuis juin 2020: l'astronaute Thomas Pesquet devait, si tout allait bien, s'envoler le 22 avril depuis la Floride vers la Station spatiale internationale pour une mission de six mois, après avoir déjà passé 196 jours dans l'espace 2016-2017. Or, selon M^{me} Moncond'huy, en raison du réchauffement climatique, «l'aérien ne doit plus faire partie des rêves d'enfants aujourd'hui».

La polémique avait été lancée par la décision de la municipalité de Poitiers de ne plus subventionner des aéroclubs. C'est son droit, on ne va pas mettre le nez dans les subventions du chef-lieu de la Vienne. Mais quelle étrange justification! Quelle idéologie faut-il avoir dans la tête pour en sortir l'idée de contrôler les rêves des enfants? Depuis que le monde existe, l'homme rêve de voler. Blériot traversant la Manche, Lindbergh au-dessus de l'Atlantique, Mermoz, Saint-Exupéry et Guillaumet dans l'Aéropostale ont accompli leur rêve d'enfant, l'ont transformé en exploit en le faisant partager par tous, y compris des gens qui ne prendraient jamais l'avion de toute leur vie mais qui parlaient avec des éclairs dans les yeux de Maryse Hilsz, de Nungesser et Coli ou de Costes et Bellonte...

La génération des «baby-boomers» (qu'il est à la mode d'accuser de tous les maux de la création) a ensuite rêvé, tremblé, vibré pendant l'aventure spatiale des années soixante, au gré des vols russes et américains, des capsules Soyouz, Gemini et Apollo, du vol de Youri Gagarine le 12 avril 1961 jusqu'à ce 21 juillet 1969 où Neil Armstrong et Buzz Aldrin, en marchant sur la lune, réalisaient le rêve de Cyrano en même temps que celui de Jules Verne et de Tintin

Rêver de l'espace, que l'on sache, ça n'use pas de kérosène et ça ne pollue pas la planète. Que les écologistes les plus radicaux, qui veulent déjà supprimer les exhibitions de la Patrouille de France, réformer le Tour de France et remplacer les sapins de Noël nous laissent donc rêver tranquilles, même si nous ne sommes plus des enfants

Thomas Pesquet, trop intelligent pour mettre de l'huile sur le feu, a répondu habilement à la maire de Poitiers dans les colonnes du Parisien Magazine: «Nous avons tous conscience du changement climatique grâce aux satellites. Ils permettent d'observer la hausse des températures, les niveaux de CO2, la fonte des glaces, la montée des océans... Et si ces satellites existent, c'est parce que, dans les années 1960, Russes et Américains ont voulu conquérir l'espace.»

Dans la Station internationale, Thomas Pesquet et ses six compagnons d'aventure travailleront pour faire avancer la médecine, avec notamment de la recherche sur les cellules souches, le vieillissement et le système immunitaire, ou l'amélioration de certains matériaux. Ils prépareront aussi les futures missions vers la Lune, voire vers Mars. «Je suis peut-être déjà trop vieux», regrette Thomas Pesquet, 43 ans, pour participer un jour à ce qu'il qualifie d'« aventure scientifique et technologique du siècle». Mais on sent bien qu'il est tenté...

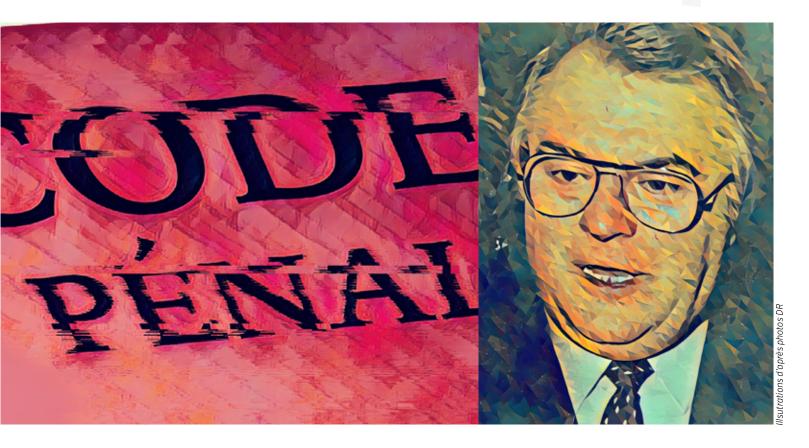
Onzième personnalité masculine préférée des Français en décembre 2020, Thomas Pesquet devrait encore gagner quelques places avec cette mission. Il a «une gueule» et du charisme, il sait faire de la pédagogie et communiquer avec beaucoup de talent. Premier Français nommé commandant d'une mission spatiale, cet ingénieur, pilote de ligne, qui parle six langues et se définit comme «un mec complet» plutôt que comme Superman, a tout pour plaire et même, si l'on osait, pour susciter des vocations. Sans désespérer Poitiers pour autant.

AU NOM DE LA LOI

Les projets de loi ont des noms de plus en plus étranges. Prenez la grande réforme de la justice qu'Eric Dupont-Moretti, garde des Sceaux, défendra devant le Parlement avant la fin du quinquennat. Elle s'intitule «*Projet de loi pour la confiance dans l'institution judiciaire*», ce qui ne veut rien dire. La confiance ne se décrète pas ou, plus exactement, ne se légifère pas. Sur la justice, on aurait pu imaginer un titre, pas forcément précis mais classique, parlant de «*modernisation*» ou de «*réforme du fonctionnement*».

Car il ne s'agit pas d'une petite réforme. Il y est question d'enregistrer le son et les images des audiences, de revoir le mode de calcul des réductions de peine (une usine à gaz qui pourrait créer plus de

TACCUINI DI BORDU



problèmes qu'elle n'en résoudra). Enfin et surtout, le projet de loi prévoit de prolonger l'expérimentation des «cours criminelles départementales» composées de cinq personnes, dont l'une pourrait être un avocat honoraire. Il paraît que ça réduirait les délais avant un procès, que ça coûterait moins cher et que ce serait bon pour la fameuse «confiance». Seraient passibles de la cour criminelle les personnes accusées d'avoir commis, hors récidive, un crime puni de quinze ans ou de vingt ans de réclusion criminelle. Ce n'est pas rien et cela annonce sans doute, à terme, la disparition des Cours d'Assises créées en France en 1791. Au moment où le pouvoir veut multiplier les «conventions citoyennes» sur les sujets importants, cette réforme manque pour le moins de logique. Où sont les débats qui y ont conduit?

Autre exemple: la loi destinée à lutter contre le séparatisme islamiste est devenue la loi «confortant le respect des principes de la République», ce qui ne correspond à rien non plus. Il y a déjà, dans la loi, de quoi sanctionner quiconque ne respecte pas les principes de la République. La mention «lutte contre le séparatisme» a été rajoutée par les sénateurs, et l'on verra ce que la Commission mixte paritaire, composée de députés et sénateurs, décidera. En cas de désaccord, les députés auront le dernier mot (c'est la Constitution) et le «séparatisme» (mot qui n'apparaît jamais dans la future loi) redisparaîtra peut-être de l'intitulé.

Dernier exemple: la loi luttant contre le réchauffement climatique a pris le nom de «Lutte contre le dérèglement climatique et renforcement de la résilience face à ses effets». Qu'est-ce que la résilience vient faire là-dedans?

QUE RESTE-T-IL DE LA GAUCHE?

Ils se sont réunis pour tenter de mettre au point un «contrat de gouvernement» et un «pacte législatif». Il y avait là une quinzaine de responsables dont des socialistes (Anne Hidalgo, Olivier Faure, Benoît Hamon), des écolos autour de Yannick Jadot, un représentant de la France insoumise (Eric Coquerel) en l'absence de Jean-Luc Mélenchon et même l'ancienne ministre Corinne Lepage.

Petit problème: avant les élections législatives qui donnent une majorité, il y a l'élection présidentielle. Nul n'imagine que la gauche

puisse se mettre d'accord sur une candidature unique. Et quand bien même: quels seraient alors son programme et son message, alors qu'elle ne parvient plus à peser dans le débat public et s'enfonce dans les sondages?

La lente agonie de la gauche de gouvernement n'a pas commencé avec l'élection d'Emmanuel Macron, ni avec les faiblesses de la présidence de François Hollande. On pourrait presque la dater au jour près: ce jour du printemps 2002 où l'ancien Premier ministre Pierre Mauroy, qui connaissait sa gauche sur le bout des doigts, avait interpelé ainsi les membres de la campagne de Lionel Jospin, Premier ministre de cohabitation et candidat à l'élection présidentielle: «Pour le premier et le deuxième tour, il faut des gestes à l'égard du mouvement populaire. Il faut utiliser les mots de travailleur, d'ouvrier ou d'employé. Ce ne sont pas des gros mots!»

Ces mots ne furent pas prononcés et il n'y eut pas de second tour pour Lionel Jospin, devancé au premier par Jean-Marie Le Pen. Le candidat d'extrême droite n'avait pas beaucoup progressé depuis la précédente présidentielle mais le PS s'était effondré pour avoir oublié sa base électorale en cours de route. Dix ans plus tard, la Fondation Terra Nova théorisera le nouveau credo du PS: laisser de côté les classes populaires et la lutte des classes, ces vieilles lunes, et mettre le paquet sur la défense des jeunes, des femmes et des populations immigrées. Le ver était dans le fruit, il n'en est jamais ressorti et c'est le discours de Marine Le Pen qui est venu capter le vote des milieux populaires (du moins chez ceux qui ne fournissent pas de gros bataillons d'abstentionnistes).

Vingt ans après, la gauche ne semble pas avoir compris. Elle s'enferme dans les débats sur l'islamogauchisme, l'intersectionnalité, la culture «woke». Ce que le politologue Gaël Brustier, dans *Le Figaro*, qualifie de «symptôme d'un enfermement de la gauche dans un microcosme ultraminoritaire».

Pour s'exprimer comme Pierre Mauroy, les socialistes ne parlent plus au peuple. À la grande époque de François Mitterrand et de l'union de la gauche, il était question de «changer la vie» et de faire rêver à des lendemains qui chanteraient. Contrairement à l'espace, ce qu'il reste de la gauche, jusqu'à nouvel ordre, ne fait aujourd'hui plus rêver personne.

ICN#6870 2

